



Olivier Labussière et Alain Nadaï

L'énergie des sciences sociales

Éditions A. Athéna

Territoires et recompositions sociales

DOI : 10.4000/books.allianceathena.219
Éditeur : Éditions A. Athéna
Lieu d'édition : Paris
Année d'édition : 2015
Date de mise en ligne : 29 juillet 2015
Collection : Collection ATHENA
EAN électronique : 9791093170138



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

LABUSSIÈRE, Olivier ; NADAÏ, Alain. *Territoires et recompositions sociales* In : *L'énergie des sciences sociales* [en ligne]. Paris : Éditions A. Athéna, 2015 (généré le 16 mai 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/allianceathena/219>. ISBN : 9791093170138. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.allianceathena.219>.

5



Territoires et recompositions sociales

La transition énergétique contemporaine, telle qu'elle est conçue notamment en Europe et en France, est sous-tendue par une diversité de scénarios (EREC-Greenpeace, AIE, négaWatt, etc.) qui proposent des visions de futurs énergétiques. Ces visions s'adossent à des potentiels quantifiés de sobriété, d'efficacité et de développement des énergies renouvelables, lesquels suggèrent d'importantes mutations sociales et territoriales. En revanche, ces visions décrivent fort peu l'ampleur de ces dernières alors même que leur développement reste tributaire d'un entrelacs de dimensions économiques, sociales et géographiques.

Ces visions de futurs énergétiques proposent une évolution possible parmi d'autres trajectoires de modification des ressources et des usages de l'énergie qui ont en commun de mobiliser de façon différenciée et parfois conflictuelle les ressources des territoires. L'évolution des pays et des régions hors Europe peut peser de façon déterminante sur les futurs énergétiques mondiaux et donner lieu à de nouvelles tensions géopolitiques rejaillissant sur les politiques de l'énergie en Europe. Une réflexion sur l'énergie et le territoire reste donc à conduire, à commencer par un retour critique sur quelques-unes des difficultés qui la sous-tendent.

Ecueils et jalons problématiques

Une première difficulté réside dans la confusion entre l'espace du gisement et le territoire. Si le cas des énergies fossiles conduit à raisonner sur le gisement comme un stock fini, constitué de réserves distribuées dans l'espace, le développement des énergies renouvelables renvoie à des gisements multiformes (vent, soleil, marées, etc.), quelquefois spatialement dilués, et dont l'intensité est variable dans le temps. Cette nouvelle donne conduit à une exploration intensive de vastes espaces jusque-là sans infrastructures majeures, selon un cadrage économique qui intensifie ces explorations sur les secteurs les mieux dotés, et donc les plus rentables, réduisant en cela le territoire à une donnée de gisement physique.

Une deuxième difficulté consiste par une vue trop souvent partielle des processus de production, de transport et de consommation de l'énergie à ignorer ou à minimiser les effets de ces processus sur les territoires où ils se déploient. Le cas de l'énergie nucléaire pose cette question avec acuité, les espaces marqués par l'extraction de l'uranium et ceux désignés pour le stockage des déchets ultimes étant peu visibles depuis le territoire de consommation du kWh nucléaire. Par contraste, les nouvelles technologies de l'énergie dotées d'un fort pouvoir de colonisation dans l'espace (éolien, solaire) marquent celui-ci de façon plus directe et réinterrogent le lien entre l'énergie (production, transport, consommation) et l'habitation des territoires et des paysages. Les recompositions qui sous-tendent ces déploiements suscitent des recompositions de valeurs (morales, esthétiques) quant à l'appréciation des genres de vie qu'ils contribuent à faire émerger, ainsi que de nouvelles revendications sur les inégalités sociales et environnementales dont ces genres de vie sont porteurs.

Une troisième difficulté consiste, par la méconnaissance des dynamiques d'un territoire, à réduire celui-ci à une question locale. La transition énergétique est un processus composé d'une pluralité d'échelles. Elle relève autant de la dérégulation du marché de l'énergie au niveau européen, de l'adoption d'outils économiques par les Etats que d'initiatives locales. Les cadrages adoptés à chacune de ces échelles ne disparaissent pas lors de la mise en œuvre d'un projet, ils prennent des formes concrètes, voire investissent les territoires comme une scène sur laquelle se pose in fine la question de leur mise

en cohérence. De ce point de vue, il est commode de réduire les oppositions locales à des projets d'énergies renouvelables à des luttes « localistes », consacrées à la défense d'intérêts privés. S'opposer à un projet, c'est tout autant interroger le troisième paquet énergétique européen, c'est-à-dire la libéralisation progressive des marchés de l'électricité et du gaz et la mise en place d'un marché intérieur de l'énergie en Europe, une politique énergétique nationale qu'un mode de participation du public.

Une quatrième difficulté consiste à célébrer la transition énergétique en cours comme la revanche des territoires; comme si le développement de technologies ayant un caractère décentralisé fondait l'opportunité d'une gouvernance territoriale de l'énergie. Dans le cas français, l'exemple de l'éolien nous montre que cela ne va pas de soi : les collectivités locales manquent de capacités d'expertise pour suivre les projets dont elles sont parties prenantes. Elles se trouvent face à des développeurs privés que les incitations économiques de l'Etat mettent en position de force. Pour sa part, l'Etat joue un rôle crucial dans l'autorisation administrative des projets mais il reste en retrait quant à leurs modalités de mise en politique. Si une forme de décentralisation énergétique émerge, elle a peu à voir avec la délégation de pouvoirs, de compétences et de moyens donnant aux territoires une liberté d'action. Elle se joue davantage au carrefour du marché, des politiques publiques et des territoires, ces derniers se trouvant bien souvent mis en concurrence pour la quantité et la qualité de leurs ressources. Ainsi, les formes de cette décentralisation

dépendent fortement des sentiers de croissance et des formes héritées de régulation à différentes échelles.

Questionnements et enjeux

Echelles et interdépendances

Les processus de déploiement technologique qui sous-tendent la transition énergétique sont des processus multi-scalaires qui convoquent une grande diversité d'échelles spatiales, du planétaire au local. Cela est particulièrement perceptible dans le champ des politiques environnementales, à l'ampleur renouvelée par les objectifs de transition et dont la mise en œuvre suscite localement d'importants processus de recompositions des sociétés et des territoires.

Plus qu'une tension générique entre le global et le local, il s'agit de progresser dans la compréhension d'assemblages scalaires qui peuvent être très différents selon les continents, les pays et l'histoire de leurs politiques énergétiques et la plus ou moins grande ouverture de celles-ci à des acteurs sociaux. Cela participe directement d'un effort de différenciation des processus de transition énergétique selon les territoires.

La question sous-jacente à ces nouvelles combinaisons scalaires est aussi celle d'un changement de l'échelle de référence, en particulier au travers de l'affirmation de processus décentralisés. L'action des Etats, si elle reste décisive,

s'accompagne de l'affirmation des autorités locales depuis près de trente ans (Energy Cities, Climate Alliance, ICLEI...), en particulier sur les enjeux environnementaux globaux, et de leur mise en réseau au niveau international. Ces réseaux (villes, régions), soutenus par des financements européens réguliers, jouent un rôle dans la façon d'expérimenter et de renouveler l'approche des problématiques énergétiques. Quel peut alors être l'axe de cette décentralisation énergétique qui n'est plus seulement une alternative à des politiques centralisées mais une façon nouvelle d'établir des synergies entre les territoires, y compris au travers de processus transnationaux ?

Ces processus de déploiement technologique se caractérisent également par les échelles spatiales nouvelles qu'ils font émerger, de grande ampleur, et qui appellent des cadres de gestion inédits. Par exemple, le développement de l'éolien offshore appelle à reconsidérer l'espace marin, déjà occupé par de nombreux usages, au travers de ces installations fixes et pérennes sur de vastes surfaces lesquelles stimulent l'émergence de cadres nouveaux, tels que les planifications marines stratégiques. C'est aussi la question de la politique de maîtrise des risques technologiques, en particulier dans le cas du nucléaire, qui est posée : quelle coopération internationale peut être à la hauteur de la responsabilité collective qui est engagée par le recours à cette technologie ? Quel rassemblement de forces internationales peut conduire à la régulation des flux de matière radioactifs et supporter les investissements liés à leur retraitement ?

La diversité de ces processus de décomposition/recomposition entre les échelles spatiales interroge le devenir des territoires et l'évolution de leurs interdépendances, entre coopération et concurrence. Par exemple, doit-on imaginer une moindre importance des réseaux interconnectés au profit de régulations autocentrées à des échelles modestes ? Cela pourrait marquer une nouvelle étape dans la spécialisation de territoires autour de certaines activités économiques. Quelles seront les politiques d'équilibre entre les espaces de production et de consommation d'énergie ? Jusqu'où se poursuivront les processus de transfert et de localisation d'activités ? Quelles seront les nouvelles modalités de promotion des territoires et s'opérera-t-elle au prix d'une concurrence renouvelée ?

Au niveau international, ces relations d'interdépendance et de concurrence appellent à suivre la question fondamentale des inégalités de développement. Ceci mérite de porter une attention soutenue aux grands pays émergents car ce sont eux qui changent actuellement la donne énergétique par les options technologiques mises en avant et l'accroissement de leurs consommations. Là encore, il n'y a pas de solution générique à brandir mais un suivi fin des populations, une analyse de leurs styles de développement et une appréciation circonstanciée de leurs besoins énergétiques.

De même, le lien entre ressources énergétiques et conflits est une problématique géopolitique ancienne dont les contours méritent d'être actualisés à la lumière des évolutions récentes : l'exploitation des énergies fossiles dans des espaces jusqu'à

présent épargnés, voire sous protection, le recours massif à certaines terres rares pour la fabrication des nouvelles technologies de l'énergie (éolien, solaire photovoltaïque, etc.), la concurrence pour l'usage des sols et des matériaux et leurs conséquences sociales et environnementales.

Régulations et politiques d'aménagement de l'espace

Un des traits marquants de la transition énergétique en Europe est son articulation forte aux processus de libéralisation des secteurs du gaz et de l'électricité, la remise en cause des monopoles nationaux et le renforcement du rôle des acteurs privés de l'énergie. Au début des années 2000, le déploiement du troisième Paquet énergétique européen s'est ainsi d'abord concrétisé par des politiques d'offre, sectorielles et peu territorialisées. Cette perspective évolue avec l'arrivée des politiques énergie-climat davantage porteuses pour l'élaboration de stratégies et de bouquets énergétiques régionaux, notamment en France.

Dans ce contexte, les politiques des énergies renouvelables ont largement été initiées à partir de la recherche d'instruments économiques optimaux, parfois sans vision d'aménagement du territoire. Ceci bien sûr diffère d'un pays à l'autre, selon leurs traditions administratives de gestion des territoires, leur centralisme ou leur fédéralisme. Ces différences de pratiques administratives (planification spatiale, autorisations de projet, politiques environnementales et paysagères) restent à

comprendre au regard des cadres politiques et culturels dont elles sont issues. Elles sont trop souvent mises côte à côte de façon trop abrupte, au risque de réduire les problématiques d'aménagement à des contraintes procédurales, voire à des « barrières » à des marchés émergents, sans distinguer les méthodes innovantes de celles qui manquent leur objet.

La transition énergétique interroge pleinement nos règles communes de production de l'espace au travers de processus très différents selon les technologies. Il en résulte une exploration démultipliée des espaces terrestre, aérien, marin, sous-terrain qui mobilise des collectifs inédits et pose la question de la mise en compatibilité de nos politiques énergétiques avec nos politiques de protection de l'environnement, de la biodiversité, etc. Comment ces collectifs s'approprient-ils les ressources et les rentes qui en découlent, mais aussi répartissent-ils les coûts et les risques inhérents à leur exploitation ? Les formes de régulation à examiner sont nombreuses. Elles touchent à la fiscalité comme aux formes de gouvernance à l'échelle de ces nouveaux territoires de l'énergie.

Ce retour à un lien fort entre énergie et territoire s'accompagne de nouvelles questions économiques autour du rapport entre les territoires producteurs et les rentes économiques : l'espace, devenu source de richesse autrement que par l'agriculture, par l'exploitation du sous-sol ou par l'occupation foncière, constitue-t-il une rente disponible pour ses habitants ? Si oui, comment corriger les nouvelles inégalités induites entre les populations ? Comment organiser la redistribution des

richesses, notamment la compensation des concessions faites par certains pour autoriser un usage de la ressource énergétique au détriment d'autres usages ? La production d'énergie est-elle donc un levier pour le développement local et à quelles conditions ?

Suivre l'émergence de potentiels énergétiques territorialisés

La transition énergétique appelle à reposer la question du territoire autrement que sous des formes pré-constituées et simples (l'espace du gisement, le territoire de consommation, l'échelle locale, la gouvernance courante). Elle ouvre une problématique globale et systémique de renouvellement de nos rapports à l'espace géographique sous-tendue par des dimensions techniques, économiques, juridiques et politiques. En cela, elle interroge quant aux conditions de formation de nouveaux potentiels énergétiques territorialisés.

Cela invite à étudier des processus fragiles d'émergence de collectifs sociotechniques dont les formes d'organisation configurent l'accès à de nouvelles énergies, autant qu'ils contribuent à en construire et à en dimensionner le potentiel. Ces collectifs, au-delà de la dimension quantitative du potentiel généré, peuvent être porteurs d'inégalités ou maintenir le public à distance. L'enjeu de la transition énergétique est bien d'explorer les voies de passage entre des visions de futurs énergétiques techno-centrés et des collectifs sociotechniques plus ou moins soutenables en fonction de leur

tendance à ignorer ou à prendre en charge des organisations socio-spatiales héritées, en ce qu'ils organisent ou non la réversibilité des milieux qu'ils investissent parfois de façon transitoire (exemple : l'enjeu du démantèlement des parcs éoliens).

Ainsi abordée, la question du potentiel des politiques de transition n'est plus seulement conditionnée par l'exercice des scénarios, elle appelle à se porter au niveau des territoires pour explorer les synergies qui s'inventent entre des filières de nature différente et dont la contribution globale échappe aux travaux prospectifs. Quel est l'effet d'entraînement des politiques énergétiques sur les économies locales ? Quelle est la capacité des territoires à créer des filières endogènes et à capitaliser sur leurs ressources énergétiques ? Comment les territoires producteurs d'énergie s'insèrent ou non dans les chaînes globales de valeur, soit par la valorisation sur place des ressources disponibles soit, plus généralement par leur exportation sous différentes formes ? Ces interrogations nourries de l'observation des dynamiques territoriales rejoignent des questions stratégiques sur les « innovations de système » à favoriser à la confluence de plusieurs filières technologiques.

Pistes de recherche

Au risque de simplifier l'ampleur des questions à traiter, une façon d'organiser le propos de cette feuille de route consiste

à articuler les enjeux spatiaux et temporels autour de trois pôles : les héritages, les trajectoires contemporaines massives, les émergences.

Héritages et reconversions spatiales

De façon générale, les organisations socio-économiques héritées et la façon dont elles ont structuré l'espace au cours des siècles constituent un champ de recherche important pour saisir la façon dont de nouvelles politiques de l'énergie s'articulent avec plus ou moins de difficulté à une organisation territoriale donnée. Les formes de coopérations sociales qui sont un des éléments de ces héritages méritent d'être regardées avec attention pour saisir la capacité des territoires à négocier les bénéfices et les impacts liés à de nouveaux projets.

Des problématiques plus spécifiques émergent par exemple pour les espaces industriels marqués par la production de ressources énergétiques fossiles et/ou leur usage intensif. Après une longue et progressive période de désindustrialisation, ils entrent dans des processus de réappropriation massive – parfois semblable à une dynamique de colonisation, tant par les énergies renouvelables (exemple des fermes solaires photovoltaïques implantées sur des terrils) que par de nouvelles exploitations d'énergies fossiles (gaz de houille). Un autre cas illustratif de ces mutations rapides est celui des espaces militaires, souvent hérités de la Guerre Froide et dont les disponibilités foncières se prêtent à de gigantesques projets énergies renouvelables. Outre ces cas d'exception,

la revalorisation de la forêt comme source énergétique, avec le bois-énergie, est un bon exemple de l'exploitation d'une ressource freinée dans certains massifs par la difficile transmission du foncier et son morcellement historique – ce qui peut retarder l'ouverture de processus négociés de reconversion des espaces forestiers.

Espaces urbains, réseaux et mondialisation

Les espaces urbains concentrent à raison l'attention au regard des enjeux qui s'y cumulent en matière de transport, d'urbanisme, de construction, de précarité sociale et énergétique... mais aussi du fait de leur accroissement démographique tendanciel et de la compétition mondialisée qui s'exerce entre eux. Il y a là un champ de recherche considérable dont nous ne rappellerons que quelques aspects.

Un premier aspect concerne le décloisonnement entre les échelles urbaines et leur intégration progressive, depuis le logement jusqu'à la région urbaine en passant par le bâtiment, l'îlot, le quartier. Ce défi est celui d'une mise en cohérence des réglementations multiples (construction, urbanisme, énergie, environnement) et des expertises qui s'affirment aux différents niveaux, voire de leur coordination temporaire pour expérimenter de nouvelles façons de faire la ville (par exemple les éco-quartiers, relocalisation de bâtiments tertiaires, etc.). Pour prendre un exemple plus précis, les enjeux énergétiques dans le secteur résidentiel (accession, logement social) interrogent fortement le rapport de l'habitant à son logement

(e.g. facture énergétique, rapport à de nouvelles prescriptions, etc.), et renouvellent les formes de coopération et de négociation tant dans le logement social (i.e. rénovation thermique et participation habitante), dans les copropriétés (i.e. la difficile émergence de stratégie collective d'investissement dans la rénovation), que dans le parc diffus (i.e. qualité de l'offre de rénovation, accès au crédit, etc.).

Le décloisonnement des expertises appelle à raisonner autrement sur la ville pour envisager un système énergétique et bas carbone global susceptible, par exemple, d'être optimisé en travaillant sur le couple habitat/transport. Cela suppose une révision non seulement de la morphologie urbaine (ville compacte ou ville diffuse), de la capacité des individus à accéder à une diversité d'espaces, mais aussi à des pratiques de mobilité qui sous-tendent cette capacité d'accès (e.g. optimisation des transports en commun, véhicule partagé...).

Au-delà des modèles liant densité et consommation d'énergie, la question urbaine renvoie aussi à celle de la gouvernance et de la capacité des acteurs de la ville d'engager celle-ci sur un sentier de croissance durable ou, de façon plus prosaïque, de sécuriser son approvisionnement énergétique. Cela peut se faire, dans le cas de l'électricité, par le renforcement des interconnexions avec les régions productrices comme par l'implantation à proximité de centrales. Cela peut aussi passer par des formes innovantes de gestion des réseaux de distribution et de stockage de l'énergie (électricité, chaleur).

Sur un autre plan, les villes sont engagées depuis quelques décennies dans des politiques de lutte contre le changement climatique (e.g. processus d'Aalborg, sa « charte » puis ses « engagements ») et participent de mouvements internationaux pour le développement durable dont les origines et la portée restent à comprendre, par exemple en termes de diffusion de modèles de développement.

Dynamiques émergentes : des expériences de communauté aux « nouveaux impérialismes »

Si la transition énergétique contemporaine ne sonne pas mécaniquement la revanche des territoires, lesquels sont pris dans des processus de compétition et des formes de recomposition qui les interrogent profondément, ces derniers sont parfois de véritables laboratoires, au sens de lieux favorables par leurs ressources et leurs héritages à l'expérimentation de nouveaux modes de production, de transport et de consommation de l'énergie, ainsi qu'à l'émergence d'innovations de système.

« Les territoires, lieux d'invention de futurs énergétiques », voilà un thème qui marque pour les sciences sociales un champ de recherche nouveau, où l'analyse mérite d'être portée sur les options de développement, les synergies entre filières, les gains associés à des recompositions d'activités économiques qui ne sont, par exemple, pas des options préexistantes et perceptibles lors de l'exercice des scénarios mais qui peuvent

pourtant participer à l'élargissement du débat sur la conduite de la transition énergétique.

Ainsi, de nombreuses expériences novatrices méritent d'être thématiques sous le terme de communautés énergétiques durables. Ces expériences restent encore méconnues en France, voire au niveau international. Elles sont favorisées par l'arrivée des politiques énergie-climat lesquelles élargissent le débat quant aux ressources, aux besoins et aux bouquets énergétiques locaux. Elles profitent également du fait que de nombreux territoires ont, depuis une décennie, capitalisé, appris et développé des formes d'organisation en lien avec les énergies renouvelables. Ces communautés énergétiques durables (exemple des « Territoires à énergie positive », des « Centrales villageoises ») constituent un creuset en ce que, à leur niveau, s'expérimentent de nouvelles formes de portage juridique, politique et économique, mais aussi d'intégration des enjeux environnementaux et paysagers, de synergies avec les filières économiques et d'articulation au réseau de distribution électrique.

Une autre problématique est celle des territoires « démonstrateurs ». De nombreux développements technologiques appellent des expérimentations grandeur nature visant à faire la démonstration de la maîtrise des performances et des risques qui leurs sont associés (CCS, gaz de schiste, gaz de charbon, éolien offshore). Le fait de convoquer un espace, de l'instrumenter, de créer autour de ce site pilote un collectif plus ou moins restreint pour stabiliser une connaissance et doter une

technologie d'une dimension partagée est un processus qui reste à comprendre, notamment la façon dont une configuration territoriale donnée contribue au cadrage de ce processus (ouverture/clôture démocratique, rendre visible/invisible les incertitudes, etc.).

Si les territoires « démonstrateurs » réfèrent à des processus très localisés, d'autres dynamiques émergentes de grande ampleur, aux logiques de gouvernance bien différentes, peuvent être thématiques sous le terme provisoire de « nouveaux impérialismes ». A titre d'exemple, le projet Désertec vise l'exploitation de l'énergie solaire des zones désertiques au niveau mondial afin de fournir 15 % de la demande d'électricité en Europe d'ici 2050. Il relève d'une logique transnationale et d'une échelle transcontinentale (région EUMENA). La rivalité des pays européens vis-à-vis du gisement solaire d'Afrique du Nord (face au consortium Désertec, la France a lancé le Plan Solaire Méditerranéen (PSM) dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UPM – 43 pays) initiée en 2008) fait de ce type de projets l'arène d'une géo-politique émergente des nouvelles énergies, et dont les sciences humaines et sociales de l'énergie ont bien pour visée d'interroger la soutenabilité (impacts locaux, redistribution de la valeur).